Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de chimie industrielle de Lyon
n° 85, juillet-août 1929, pp. 3-8

NECROLOGIE

Lorsque le major de la promotion nouvelle ; en cette lointaine année 1897, nous arriva dans les brumes lyonnaises d'un matin de novembre nous fûmes de suite en sympathie. Son nom nous été connu (quelques-uns d'entre nous étaient les élèves de son frère aîné), et puis ce nom était si charmant, si poétique, si agréable à prononcer qu'on l'eût pris pour un surnom donné par quelque amoureuse, et son propriétaire le portait si gentiment qu'ils se complétaient l'un par l'autre. C'était l'époque heureuse des promotions minuscules où tous se connaissaient intimement, où les relations avec les maîtres étaient très étroites, où l'enseignement se faisait coude à coude, cœur à cœur et rappelait quelque peu l'ancienne école mutuelle.

Marcel DOUXAMI

(1879-1929)

Ce Breton de Laval, exubérant comme un Méridional, s'incorpora, d'emblée a la petite — mais combien turbulente ! — famille que nous formions.

Il eut de suite droit de cité entière parmi les Lyonnais quelque peu réticents d'ordinaire et, en peu de jours, l'accord était parfait et ne se démentit jamais.

Marcel DOUXAMI arrivait de Paris où il avait potassé l'X.; il ouvrait aux provinciaux que nous étions, des perspectives inédites sur des milieux universitaires différents du nôtre et il nous tenait sous le charme lorsqu'il nous contait la Grand-Ville et ses attraits, les histoires de bahut cocasses et joyeuses et aussi pourquoi il avait préféré à toute carrière, celle qu'il embrassait à cette heure.

Puis ce furent les trois années d'Ecole, le travail tant soit peu bohème et à bâtons rompus de ces temps lointains où l'on menait de front toutes sortes d'occupations fort peu chimiques, le laboratoire, les colles et les amphis. Où prenait-on du temps pour tout cela ? Faut-il que la Chimie soit chose facile ?

Marcel était certainement et de beaucoup, le mieux doué parmi nous tous et pour tout. Un dirait aujourd'hui qu'il était un animateur ; il en était un, en effet, et de tout premier ordre, soit au travail, soit au plaisir.

Ses trois années d'Ecole achevées, ah ! le beau temps ! il choisit sa voie.

Dès l'Ecole, on peut dire que DOUXAMI se voua à l'Antimoine. Il s'y est voué, hélas ! jusqu'à l'ultime sacrifice !

Un industriel lyonnais, M. SAVIGNY, qui s'intéressait à la haute intelligence et à la fertile imagination de notre ami, l'avait orienté, pendant son séjour à l'Ecole, vers l'étude de

© 2009 – LARHRA/ISH – ANR Patrons de France - http://www.patronsdefrance.fr

certains composés de l'Antimoine. Il me souvient encore des ors mussifs et des soufres dorés qu'il préparait en cachette et qu'avec des astuces de vieux troupier, il dissimulait aux investigations fureteuses des préparateurs et aux regards aigus de son maître SEYEWETZ, pendant les inspections de matériel. Il était magnifique à voir, barbe et cheveux hérissés, tonitruant pour nous convaincre de l'excellence de ses produits, tentant de nous faire partager un enthousiasme que nous ne pouvions, en toute bonne foi, avoir, puisqu'il était seul au courant du sujet, du « rayon »..., son rayon.

DOUXAMI ses études achevées, fit un premier stage à la Société Générale de Teinture et Produits Chimiques, à Lyon-Charpennes, puis passa à la Société « L'Auvergne », à Laugeac (plomb et aussi antimoine) ; quelque temps, il fut chez Roche-Cambon (engrais) à La Mouche-Saint-Fons et, en 1906, revint a l'Antimoine, cette fois, d'une façon définitive, hélas ! Il n'avait jamais perdu de vue son métal de prédilection. Il trouvait, dans son pays natal, le champ qui convenait à son intelligence, ses connaissances et son imagination. Il entra comme Ingénieur-Chimiste à l'usine de Le Genest (près de Laval), appartenant à la Société des Mines de la Lucette.

En 1915, la Société l'envoyait à Laugeac, dans une fonderie lui appartenant et le chargeait tout spécialement, de la transformation d'un minerai particulièrement difficile à traiter.

A la paix, ses chefs le nommaient Directeur des Mines et Usines de Le Genest et c'est là que la mort est venue nous le ravir.

Un feu de mine ! Accident banal. DOUXAMI en est mort, accomplissant plus que son devoir. Il a voulu reconnaître le foyer qui dévorait sa chère mine et, contre l'avis de tous, suivi de deux de ses collaborateurs, il est descendu. Hélas !... ils n'ont plus revu la lumière !

« Un chef doit payer d'exemple et M. DOUXAMI était un chef. Les exhortations à la prudence que lui donnèrent, sur le carreau de la mine, de vieux ouvriers remontés du fond, ne valaient pas pour lui. »

« Puisqu'il fallait, pour conjurer l'incendie, en reconnaître le foyer, il descendit quand même, en avant, et le premier, et c'est à cette place d'honneur, immédiatement suivi de ses collaborateurs qui, dans la mort même, semblèrent conserver la hiérarchie sociale où le destin les avait placés, qu'il tomba, ordonnant aux autres, là-bas, de la voix et du geste, la retraite immédiate. »

Discours du Préfet de la Mayenne.

Aux triples obsèques de Marcel DOUXAMI, de son ingénieur BIDEAU et du Maître-mineur MALTRAIT, qui furent célébrées par Monseigneur GRELLIER, M. Ricoux, maire du Genest, dit ce que fut, depuis vingt ans, notre regretté ami, pour tous ceux qui l'ont approché et aimé.

« Il y a une vingtaine d'années que, comme chimiste, puis directeur des mines de la Lucette, l'ingénieur distingué était venu se fixer au milieu de nous. De suite, il se donna tout entier à une tâche qui lui plaisait, dans un milieu qu'il affectionnait, près des siens et de son berceau. Développer son centre minier, y faire toutes les recherches capables d'en assurer la durée, faire une usine modèle de notre Lucette, furent ses premiers soucis. Mais, de bonne heure, il voulut davantage. Il fallait à son cœur quelque chose de plus. C'était d'instituer ici, comme une grande famille. A cause de cela, vous l'aimiez, nous l'aimions tous davantage.

Il y a une dizaine d'années qu'il vint prendre au milieu de nous, dans le conseil municipal, la place qui lui revenait. C'est là que j'ai appris à le mieux connaître et à distinguer cette activité franche, pleine de bonne humeur, allant tout droit au cœur des questions à traiter, qu'il assimilait avec une rare aisance. Notre collaboration s'était ainsi faite et semblait destinée à devenir de jour en jour plus confiante et plus intime.

© 2009 – LARHRA/ISH – ANR Patrons de France - http://www.patronsdefrance.fr

Je ressens douloureusement à l'heure présente, la perte qui nous prive de sa collaboration si assidue et si précieuse.

Faut-il vous redire, après cela, toutes les présidences qui accablaient notre bon ami, juste récompense de son dévouement à votre égard : vice-président de notre Société des courses, président des jeunes sociétés musicales et de jeu, etc. Tout cela, je le veux dire pour témoigner aux étrangers, de la place, vraiment très particulière, qu'il s'était créée parmi nous.

Quels regrets, plus que cela, quelle stupeur est pour nous sa disparition et celle de ses aides, vous l'avez montré, Messieurs les Ingénieurs, chefs de service et ouvriers, dans l'admirable courage que vous avez mis à tout tenter pour les sauver. Chacun pouvait sentir qu'ici il n'était plus question d'un chef, mais bien d'un ami. Encore que vos efforts n'aient pas connu le succès que nous leur désirions si ardemment ; à tous ceux qui s'y sont dévoués, au nom des siens, du Conseil municipal et de toute notre population, merci !

Mais plus encore, je veux et dois, parce qu'à l'heure présente ce sera pour vous, Mesdames, à la douleur desquelles la nôtre fait singulièrement écho, le plus vrai et le meilleur réconfort, rappeler que par-dessus tout, plus encore qu'estimés, ils furent aimés. Pour qui connaissait la vivacité primesautiere du cher Monsieur DOUXAMI, il fallait savoir que son grand esprit de justice, cette largeur de vues que donne une longue habitude du commandement, avaient fait de chacun de ceux qui collaboraient avec lui à l'œuvre de la Lucette, un véritable ami.

C'est cette même vivacité qui, dans un geste qu'ils considéraient comme un devoir, nous les a ravis. Puisse notre profond chagrin être, à tous, le sincère témoignage d'une perte très vivement ressentie et du souvenir que cette catastrophe sans précédent évoquera toujours parmi nous, tant nos humaines vies nous en rappelleront les détails. »

Discours de M. Ricoux.

Ô ! Marcel ! Ô notre cher disparu ! Toi en qui s'en vont tant de souvenirs de notre jeunesse laborieuse ou joyeuse, nous qui avons été, pour la plupart, séparés de toi par les hasards de l'existence et les nécessités de la vie, mais qui avions toujours conservé ton souvenir bien près de notre cœur et de notre pensée, nous garderons fidèlement le culte de ton souvenir, avec l'espoir ardent de te retrouver au séjour des martyrs et des soldats morts au feu !

Madame DOUXAMI, celui qui trace ces quelques lignes, les larmes aux yeux, vous renouvelle, au nom de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de Lyon, l'expression de la grande part qu'elle a prise à l'immense deuil qui vous a frappée et il y joint ses toutes particulières et presque fraternelles condoléances.

Que M. DOUXAMI père trouve aussi ici, l'assurance que le cher souvenir de son fils parmi nous, ne périra pas.

Cette trop courte notice aurait dû s'intituler « LES TROIS DOUXAMI ».

HENRI, FERNAND, MARCEL sont les trois splendides rameaux d'une souche bretonne qu'on ne peut laisser dans l'oubli. Notre Annuaire nous fera la grâce de donner asile à ce court obituaire. Les trois frères ont vécu à Lyon, ils ont été pour nous des amis, ils sont encore des exemples et ces exemples peuvent être cités à nos jeunes camarades.

Professeur Henri Douxami (1871-1913), né à Laval. Reçu à Normale et Polytechnique à dix-sept ans. Opte pour Normale (n° 2). Agrégé à 28 ans, boursier d'études à la Faculté des Sciences de Lyon. Docteur ès-sciences naturelles en 1896. Professeur au Lycée Ampère et à l'Ecole Centrale Lyonnaise (1896-1901). Professeur à Michelet et Montaigne (1901-1902).

© 2009 – LARHRA/ISH – ANR Patrons de France - http://www.patronsdefrance.fr

Professeur à la Faculté des Sciences de Lille et Directeur des Etudes à l'Institut Industriel du Nord (1902-1913).

Pétrographe des plus distingués. Etudia les terrains tertiaires du Dauphiné, Savoie et Suisse occidentale. Collaborateur très actif de la Carte géologique de France. Remarquables études sur les glaciers, etc., etc.

Un grand nombre de nos camarades se rappellent sa silhouette si sympathique et son enseignement éminent.

Son meilleur élève fut probablement, comme géologue et pétrographe, son frère MARCEL que nous pleurons aujourd'hui.

Capitaine de vaisseau Douxami (Ferdinand-Louis-Marie) (1874-1923), né à Laval. Entré à l'Ecole Navale en 1892. Sorti n° 1 de l'Ecole des Torpilles et de l'École supérieure de guerre.

Officier de Ia Légion d'honneur Croix de guerre (2 palmes). Trente-deux ans de service, dont vingt-quatre à la mer.

Commande pendant la guerre, le contre-torpilleur « Mameluck ». Capitaine de vaisseau du 9 mars 1921, commanda les cuirassés « Provence » et «Bretagne».

Décéda le 26 août 1929, à la veille d'être nommé contre-amiral.

Frédéric GERIN.

© 2009 – LARHRA/ISH – ANR Patrons de France - http://www.patronsdefrance.fr